

**Procès verbal du comité directeur du Syndicat mixte  
Séance du mardi 18 septembre 2012 - Blodelsheim**

Les membres du comité directeur du groupement local de coopération transfrontalière « Centre Hardt-Rhin Supérieur » se sont réunis à la mairie de Blodelsheim, le mardi 18 septembre 2012, à 18h, sous la présidence de Monsieur Harald KRAUS.

**Membres présents :** André ONIMUS, Fabienne STICH, Agnès MATTER-BALP, Agnès KIEFFER, Henri MASSON, François BERINGER, Philippe HEID, Ekkehart MEROTH, Rüdiger AHLERS.

**Membres absents excusés / procurations :** Etienne SIGRIST à Fabienne STICH  
Katherin SCHONBERGER à Rüdiger AHLERS  
Dorothea STORR-RITTER à François BERINGER  
Martin LOFFLER à André ONIMUS  
Michael BENITZ à Harald KRAUS

**Membres absents :** Bernhard FEHRENBACH.

**Personnel CCER :** Dorine FRICKER et Fabrice KRIEGER.

Monsieur le Président souhaite la bienvenue à tous les membres présents, à Mme le Trésorier à la presse ainsi qu'aux différentes personnes invités à intervenir.

Il remercie M. François BERINGER, Maire de Blodelsheim, la commune d'accueil de la séance de ce jour et lui propose de présenter brièvement sa commune.

Monsieur le Président ouvre la séance à 18 heures.

Après avoir fait état des excusés et des procurations, il s'assure du quorum qui est atteint. Le Président nomme Fabienne STICH secrétaire de séance et Dorine FRICKER auxiliaire.

Puis, il aborde l'ordre du jour.

**Ordre du jour :**

1. Approbation du Procès-verbal du Comité Directeur du 22 mai 2012
2. Projet de centre de documentation et de ressources
  - 2.1 Modification du plan de financement (INTERREG IV)
  - 2.2 Choix de l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)
3. 50ème Anniversaire du Traité Franco-Allemand de l'Elysée : projet de Gala en 2013
4. Cotisation Infobest
5. Décisions modificatives
6. Communication
  - 6.1 Passerelle pour l'Emploi Transfrontalier (PETRA)
  - 6.2 Magazine "Le Pont" – Prochaine date de parution
  - 6.3 Date du prochain Comité Directeur

## **1. Approbation du procès-verbal de la réunion du comité directeur du mardi 22 mai 2012.**

Monsieur le Président invite l'assemblée à approuver le compte-rendu en français et en allemand de la réunion du 22 mai 2012.

**Après en avoir délibéré, le comité directeur approuve et signe sur le champ le procès-verbal du 22 mai 2012, en allemand et en français.**

## **2. Projet de centre de documentation: actualité des démarches**

### **2.1 Modification du plan de financement (INTERREG IV)**

Ce point à l'ordre du jour est présenté par le Président Harald KRAUS ainsi que par MM. DAMMERT et ZIMMERLE à qui le Président donne la parole après avoir introduit la question.

Le GLCT a formulé une demande de cofinancement communautaire relatif au projet de centre de documentation et de ressources.

En date du 19 juin 2012, le comité de suivi INTERREG IV Rhin Supérieur a accepté cette demande.

Le montant du cofinancement communautaire accordé pour le projet s'élève à un maximum de 130 000 €, soit 50 %, du coût total prévisionnel éligible.

La liste des dépenses éligibles sur la période 2012-2014 est la suivante (en € HT) :

<b>Budget détaillé</b>	<b>Montant</b>
Brochures et plaquettes :	5 000 €
Coût de traduction :	2 500 €
Organisation de réunions, déplacements, hébergement et restauration :	2 500 €
Honoraires des responsables de projet :	15 672 €
Coût de l'étude de l'avis d'appel public à la concurrence :	234 328 €
<b>Total :</b>	<b>260 000 €</b>

Le GLCT a également sollicité des subventions auprès du Conseil Général du Haut-Rhin et de la Région Alsace.

Le Conseil Général du Haut-Rhin a donné un accord de principe. Par contre, le Conseil Régional d'Alsace informe qu'il ne contribuera pas au projet de centre de documentation et de ressources car celui-ci ne s'inscrit pas dans les politiques régionales en faveur des initiatives locales.

Mais d'autres financements sont encore recherchés, notamment le partenariat avec les organismes privés. A cette fin, le GLCT a sollicité la Direction Départementale de Finances Publiques pour une demande de rescrit fiscal.

### **Le Comité directeur en prend acte.**

*Observation :* Ces dépenses sont éligibles aux Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA). Le GLCT percevra ces fonds 2 ans après inscription dans le compte administratif.

## **2.2 Choix de l'assistant à maîtrise d'ouvrage**

Ce point à l'ordre du jour est présenté par le Président Harald KRAUS ainsi que par MM. DAMMERT et ZIMMERLE à qui le Président donne la parole après avoir introduit la question.

Dans le cadre du projet de centre de ressources et de documentation, le Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) a engagé une procédure d'appel d'offres au niveau européen. Pour mémoire, le délai initial pour le dépôt des candidatures fixé au 30 avril 2012 a été prolongé jusqu'au 31 août 2012.

Sur les 35 demandes de dossiers de consultation des entreprises (DCE), 4 candidats ont finalement présenté leur offre et idées. Ces candidats proviennent du côté allemand mais coopèrent avec des partenaires et institutions français.

Afin d'être en mesure d'évaluer les projets déposés, le GLCT a besoin de conseil et de soutien technique. Pour ce faire, le recours à un bureau de conseil ou assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) est nécessaire.

Une seconde consultation a été lancée pour cette mission. Mais une seule offre de prix est parvenue au GLCT. Or 3 autres candidats semblaient intéressés. Le délai de dépôt des offres est reporté au 15 octobre 2012.

MM. le Président Harald KRAUS et André ONIMUS insistent sur le fait que pour le moment aucune décision n'est prise pour le lancement du projet de centre de ressources et de documentation.

A ce stade, le but de la démarche engagée est de savoir concrètement quelle forme prendrait un projet viable de développement de la coopération transfrontalière sur les bords du Rhin.

Cette démarche se veut également partenariale, la concrétisation du futur projet sera conditionnée par la mobilisation de fonds institutionnels et privés.

### **Le Comité directeur en prend acte.**

*Observations :* ce point est l'occasion pour Mme Fabienne STICH de faire part de son inquiétude quant à l'annonce M. François HOLLANDE, Président de la République française, de la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim pour fin 2016.

*Elle craint les conséquences économiques et fiscales qu'entraînerait la mise à l'arrêt de la production du site nucléaire pour le territoire de la communauté de communes Essor du Rhin.*

*Le Président Harald KRAUS fait un plaidoyer pour la poursuite de l'activité de la Centrale Nucléaire de Fessenheim. Il invite les autorités régionales allemandes à proposer des compensations économiques en cas de fermeture de la Centrale Nucléaire. Il fait part de son soutien aux élus locaux français. Il relate l'expérience qu'il a eue dans le cadre de la reconversion de l'ancienne base militaire de Bremgarten. Mme Fabienne STICH le remercie pour son intervention.*

*M. Ekkehart MEROTH observe l'éloignement culturel et linguistique entre les alsaciens et les habitants du Pays de Bade. Selon lui, ce lent processus est en œuvre depuis une quarantaine d'années. Le projet de Centre de Documentation et de Ressources pourrait favoriser l'échange entre les peuples des deux côtés du Rhin et promouvoir une langue commune.*

*Mme VEILLARD, Responsable du Centre des Finances Publiques de Neuf-Brisach, fait une intervention sur l'éligibilité du projet de Centre de Documentation et de Ressources au FCTVA.*

### **3. 50<sup>ème</sup> Anniversaire du Traité Franco-Allemand de l'Elysée, projet pour 2013**

Le Président Harald KRAUS présente ce point à l'ordre du jour.

Il propose de visionner un film qui retrace les parcours de Konrad ADENAUER, 1<sup>er</sup> Chancelier fédéral de la République fédérale d'Allemagne, et de Charles de Gaulle, 1<sup>er</sup> Président de la 5<sup>ème</sup> République française, jusqu'à la signature du Traité de l'Elysée.

Il rappelle que, dans le cadre du 50<sup>ème</sup> anniversaire du Traité de l'Elysée, il souhaite organiser une manifestation de type « Soirée de Gala ». La date annoncée est le 22 juin 2013.

Une première réunion du comité de pilotage, spécialement formé à cette occasion, s'est tenue le 7 septembre 2012.

Le programme précis de cette fête reste à définir (restauration et animations diverses : expositions, danses folkloriques, musique et chants, feux d'artifices, etc.).

Le 1<sup>er</sup> ministre allemand et son homologue français et/ou les ministres chargés des affaires européennes seront invités à ouvrir cette manifestation.

Les sites retenus pourraient être le Weinstettererhoff et le pont de la Hardt.

Le budget prévisionnel de cette manifestation est de l'ordre de 40 000€. Afin de minimiser le coût, le GLCT recherchera des sponsors et demandera des subventions.

**Le Comité directeur**, après en avoir délibéré,

**Décide d'organiser dans le cadre du 50<sup>ème</sup> anniversaire du Traité de l'Élysée une manifestation transfrontalière de type « Soirée de Gala »**

**Dits que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2013.**

#### **4. Cotisation Infobest**

M. le Président donne la parole à André ONIMUS pour présenter ce point à l'ordre du jour.

Par courrier daté du 8 juin 2012, INFOBEST a adressé une demande de révision de la participation du GLCT.

Cette requête est fondée sur le constat que la contribution annuelle du GLCT à Infobest est restée à un niveau modeste de 1 000 € soit la moins importante parmi tous les co-financeurs.

Or l'activité d'Infobest s'est accrue de par sa notoriété pour atteindre 5 200 consultations en 2011 (hors sollicitations par téléphone et Internet) et connaît une véritable inflation en raison de la nouvelle imposition des retraites perçues en Allemagne par les frontaliers français.

Il est proposé une réévaluation raisonnée de la cotisation portée de 1.000 à 3.000 € annuels.

Il s'agit d'une contribution équivalente à celle que versent depuis plusieurs années des collectivités de taille équivalente.

**Le comité directeur**, après en avoir délibéré,

**Décide de porter le montant de la cotisation à Infobest à 3.000 € pour 2012**

**Autorise le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

#### **5. Décisions modificatives**

##### **5.1 Décision Modificative N°01/2012 – Réajustement crédits « Projet de Centre de documentation et ressources »**

M. le Président donne la parole à Mme Fabienne STICH pour présenter ce point à l'ordre du jour.

Vu les informations en retour des divers partenaires,

Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits telles que figurant dans le tableau ci-après pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables de la nomenclature M4,

**Le Comité directeur**, après en avoir délibéré,

**Autorise l'inscription de crédits au Budget 2012, ainsi qu'il suit :**

Libellé	Commentaires	Dépenses	Recettes
<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>2031</b> – Frais études, recherche et développement ( <i>dépenses projet ramenées de 390.328 € à 260.000 €</i> )	Ajustement crédits	- 130.328 €	
<b>132</b> – Subventions partenaires ( <i>contribution membres GLCT et partenaires autres que INTERREG ramenée de 170.652,60 € à 106.438,60 €</i> )	Ajustement crédits		- 65.164 €
<b>1327</b> – Budget communautaire et fonds structurels ( <i>subvention INTERREG ramenée de 195.164 € à 130.000 €</i> )	Ajustement crédits		- 65.164 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>- 130.328 €</b>	<b>- 130.328 €</b>

## **5.2 Décision Modificative N°02/2012 : Participation INFOBEST**

M. le Président donne la parole à Mme Fabienne STICH pour présenter ce point à l'ordre du jour.

Faisant suite au vote de l'augmentation de la contribution à INFOBEST,

Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits telles que figurant dans le tableau ci-après pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables de la nomenclature M14,

**Le comité directeur**, après en avoir délibéré,

**Autorise l'inscription de crédits au Budget Principal 2012, ainsi qu'il suit :**

Libellé	Commentaires	Dépenses	Recettes
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>61523</b> – 011 – Voies et réseaux ( <i>entretien rampes du pont et débroussaillage ramené de 29.000 € à 27.000 €</i> )	Ajustement crédits	- 2.000 €	
<b>6281</b> – 011 – Concours divers ( <i>cotisation INFOBEST portée de 1.000 à 3.000 €</i> )	Ajustement crédits	+ 2.000 €	
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

**6. Communications**

**6.1 Passerelle pour l'emploi transfrontalier (PEtra)**

M. le Président donne la parole à André ONIMUS pour présenter ce point à l'ordre du jour.

M. ONIMUS rappelle le dispositif innovant qu'a mis en place la communauté de communes Essor du Rhin en partenariat notamment avec Gewerbepark Breisgau pour favoriser de l'emploi transfrontalier.

La plateforme pour l'emploi transfrontalier (Petra) est née du constat d'un chômage croissant en Alsace et d'un quasi plein emploi dans la région du Bade Wurtemberg.

Cette plateforme a pour but de mettre en relation des demandeurs d'emplois français et des employeurs allemands.

Une plaquette de présentation de ce dispositif a été transmise pour information à chaque délégué.

**Le Comité prend acte de ces démarches.**

**6.2 Magazine "Le Pont" – Prochaine date de parution**

Ce point à l'ordre du jour est présenté par Fabienne STICH.

Le prochain magazine « Le Pont » devrait paraître début décembre 2012.

Dorine FRICKER de la communauté de communes Essor du Rhin centralisera tous les articles.

L'édito sera réalisé par M. Rüdiger ALLERS, Maire de Munsterthal.

**Le Comité directeur prend acte de ces informations.**

**6.3 Date du prochain comité directeur: 8 novembre 2012 à 18heures à Eschbach**

Personne ne demandant plus la parole, le Président remercie l'assemblée pour son travail. Il déclare la séance close et invite l'assemblée à prendre une collation offert par la commune de Blodelsheim.

**Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du comité directeur du Groupement local de coopération transfrontalière Centre Hardt-Rhin supérieur – séance du 18 septembre 2012 à Blodelsheim.**

Rappel de l'ordre du jour :

1. Approbation du Procès-verbal du Comité Directeur du 22 mai 2012
2. Projet de centre de documentation et de ressources
  - 2.2 Modification du plan de financement (INTERREG IV)
  - 2.2 Choix de l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)
3. 50ème Anniversaire du Traité Franco-Allemand de l'Elysée : projet de Gala en 2013
4. Cotisation Infobest
5. Décisions modificatives
6. Communication
  - 6.1 Passerelle pour l'Emploi Transfrontalier (PETRA)
  - 6.2 Magazine "Le Pont" – Prochaine date de parution
  - 6.3 Date du prochain Comité Directeur



	<b>Nom-prénom</b>	<b>Qualité</b>	<b>signature</b>	<b>procuration</b>
<b>1</b>	Harald KRAUS	Président		
<b>2</b>	Fabienne STICH	Vice-Présidente		
<b>3</b>	André ONIMUS	Assesseur		
<b>4</b>	Kathrin SCHOENBERGER	Assesseur		Procuration à Rüdiger AHLERS
<b>5</b>	Rüdiger AHLERS	Délégué		
<b>6</b>	Agnès MATTER BALP	Déléguée		
<b>7</b>	François BERINGER	Délégué		
<b>8</b>	Bernhard FEHRENBACH	Délégué		
<b>9</b>	Henri MASSON	Délégué		
<b>10</b>	Dorothea STORR RITTER	Déléguée		Procuration à François BERINGER
<b>11</b>	Ekkehart MEROTH	Délégué		
<b>12</b>	Agnès KIEFFER	Déléguée		
<b>13</b>	Michael BENITZ	Délégué		Procuration à Harald KRAUS
<b>14</b>	Philippe HEID	Délégué		
<b>15</b>	Etienne SIGRIST	Délégué		Procuration à Fabienne STICH
<b>16</b>	Martin LOEFFLER	Délégué		Procuration à André ONIMUS